



Cheque rejeté et interdiction bancaire

Par **cadeiron**, le **05/08/2015** à **17:59**

bonjour,

ma banque (CE)m'informe le 25/07/2015 que la provision sur mon compte n'est pas suffisante pour payer un chèque emis le 24/07 et me demande de regulariser avant le 30/07 sinon le chèque sera rejeté.

le compte a été credité le 27/07 (25et 26 etant le we)donc avant la date butoir du 30 et est resté positif depuis.

le 31/07 je reçois un recommandé m'informant du rejet du chèque et d'une interdiction bancaire pendant 5 ans.

est ce une situation normale?

merci